

Intégration du sexe et du genre

Subventions de partenariat pour l'initiative Santé et productivité au travail

LIGNES DIRECTRICES

1. Défi :

But et importance du projet (40 %)

Vision, justification et valeur ajoutée

- Clarté de la vision par rapport à l'analyse et aux résultats escomptés en lien avec le sexe et le genre
- Souci manifeste de l'atteinte de résultats équitables sur la santé de sous-groupes de patients ou de sous populations, tels que des hommes et des femmes ayant des problèmes de santé (blessures, affections, maladies chroniques, problèmes de santé mentale et autres) et des incapacités, ainsi que des travailleurs âgés et des travailleurs qui assument un rôle de soignant en dehors de leur travail rémunéré

Revue de la littérature

- Formulation claire des différences connues liées au sexe ou au genre dans l'épidémiologie, les facteurs de risque, les états de santé, les maladies ou les résultats qui influent sur la santé et la productivité au travail des femmes et des hommes
- Considération des déterminants sociaux importants du genre, comme l'ethnicité, le revenu, l'occupation et les rôles sociaux

Question de recherche

- Formulation claire du type de question de recherche envisagée par rapport au sexe et au genre
 - Indiquer les différences liées au sexe et au genre dans le cadre des interventions, des processus, des programmes, des politiques, des outils ou des résultats en lien avec le travail et faisant l'objet de l'étude
 - Expliquer les effets de ces différences liées au sexe ou au genre
 - Déterminer s'il est nécessaire d'adapter les interventions, les processus, les programmes, les politiques, les outils ou les résultats à l'étude selon le sexe ou le genre

- Étudier le sexe ou le genre comme facteur de confusion ou variable d'interaction lors de la vérification de l'hypothèse principale de l'étude

Formation et mentorat

- L'inclusion de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre dans la formation et le mentorat offerts aux étudiants et aux chercheurs émergents (p. ex. les modules de formation de l'ISFH)

Plan et méthodes d'étude

- Critères d'inclusion et d'exclusion qui tiennent compte du sexe et du genre et de différentes populations d'hommes et de femmes
- Description des stratégies de recrutement visant à accroître graduellement la taille de l'échantillon requis d'hommes et de femmes
- Choix de mesures des résultats ou de tests de validation qui tiennent compte des questions liées au sexe et au genre
- Description des outils de collecte de données et de l'usage administratif des ensembles de données en ce qui concerne la saisie de variables d'intérêt liées au sexe et au genre (données quantitatives et qualitatives)
- Prise en considération de la stigmatisation en milieu de travail lorsqu'elle diffère selon le sexe et le genre, selon le cas

Analyse et rapports

- Description du plan d'analyse des données (analyses détaillées ou stratifiées selon le sexe, modélisation de la voie, utilisation de variables liées au sexe et au genre comme facteurs de confusion ou termes d'interaction, le cas échéant)
- Calcul de la taille de l'échantillon pour montrer la capacité adéquate de vérifier les hypothèses par rapport aux différences liées au sexe et au genre
- Inclusion d'un énoncé précisant que les résultats négatifs liés au sexe et au genre seront indiqués

2. Faisabilité :

Plan d'atteinte de l'excellence (30 %)

- Intégration des considérations liées au genre/sexe aux plans de mobilisation des connaissances, et efficacité des activités de diffusion/échange des connaissances et d'engagement des intervenants
- Explication claire de l'expertise et du rôle approprié et intégral que jouera le défenseur du dossier du genre et du sexe tout au long du processus de recherche et de sa contribution au projet de recherche proposé (p. ex. rôle dans la gouvernance et/ou indication du soutien financier ou administratif accordé à cette personne)

3. Capacité :

Compétences pour réussir (30 %)

- Détermination d'un spécialiste en matière de sexe et de genre au sein des équipes de recherche
- Crédibilité et expérience de recherche établies du spécialiste en matière de sexe et de genre en lien avec le travail et la santé (c. à d. études supérieures, publications ou certificat de compétences de base de l'ISFH en matière de méthodologie en lien avec le sexe et le genre lié au sujet à l'étude)